

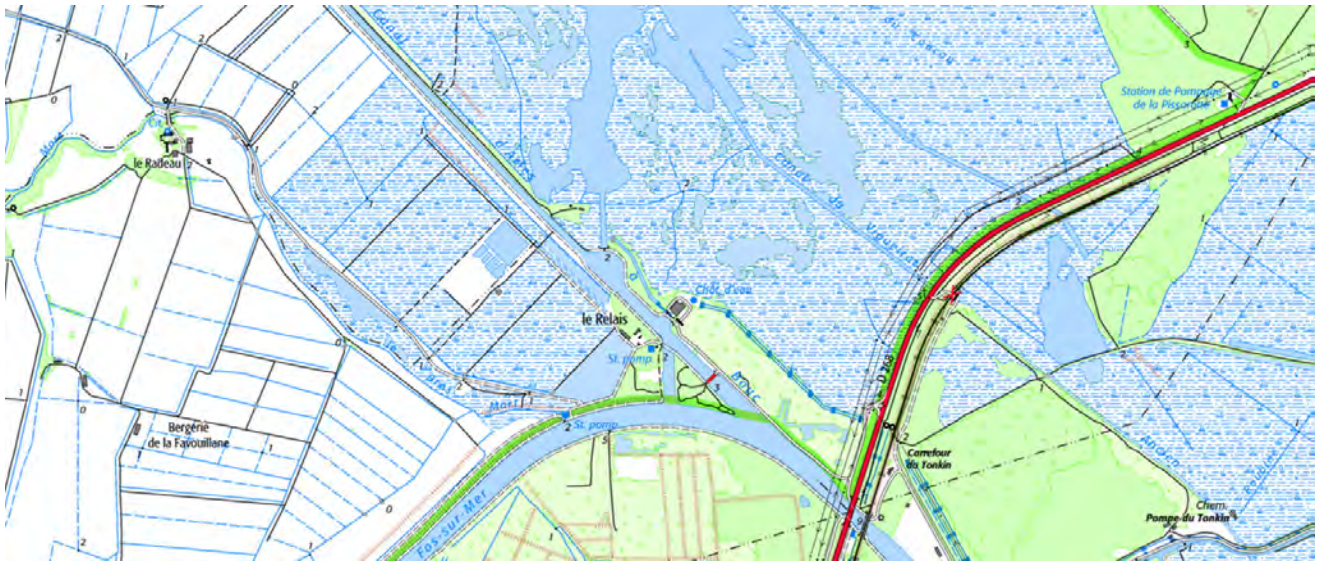
LIMITE DE SALURE DES EAUX (LSE)

CANAL D'ARLES A FOS / Département des BOUCHES-DU-RHÔNE (13) / Commune d'ARLES (13004)

Texte juridique de référence : Décret n° 2014-1608 du 26 décembre 2014

Limite	Observations
Ouvrage de rejet construit au PK 31,910.	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Ouvrage de rejet et PK 31.910 non mentionnés sur le Scan Littoral. Positionnement réalisé à partir de la carte scannée transmise par la DDTM13 (cf. page 2).</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :



Document(s) fourni(s) par un service compétent :

Source : DDTM13

